

Aéronautique

Asco a résisté à une année difficile

Accélération du programme A380 aidant, les perspectives pour 2008 sont très favorables.

Le constructeur aéronautique Asco a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 213 millions d'EUR, en progression de 18% par rapport à 2006, nous a annoncé hier son président Christian Boas. Le résultat opérationnel s'est situé à 39 millions (+27%) et le bénéfice net a atteint les 10 millions (+147%). Boas ne paivoise toutefois pas, dans la mesure où ce résultat de 10 millions était aussi celui de 2005, lorsque le chiffre d'affaires était moitié moindre (168 millions). Toutefois, explique-t-il, «tel que budgété, on devrait enregistrer en 2008 un chiffre d'affaires en hausse de 18% avec des marges bénéficiaires en phase avec celles de 2005». Du reste, ajoute-t-il, «les résultats des premiers mois de l'année sont déjà au-delà de nos prévisions, grâce à notre politique agressive en matière de réduction des coûts, en particulier en matière de consommation d'énergie».

Pas de risques de coupes dans les effectifs, par conséquent, tout du contraire. Dans le bilan 2007, l'emploi représente 992 unités (650 en 2004, 794 en 2006) et à ce jour, on se situe déjà à 1.300, dont un millier sur le site de Zaventem, 150 chez Asco Deutschland à Gedern et 150 chez Asco Aerospace Canada (AAC) à Delta, près de Vancouver. A propos du Canada, signalons qu'Asco a obtenu jeudi le prix canadien d'investissement, aux côtés des sociétés RBC Dexia Investor Services, So-



Christian Boas, CEO d'Asco, est optimiste pour 2008, en raison des efforts consentis sur les dépenses.

naca, UCB et Umicore. A Delta, AAC travaille sur les programmes Boeing 737, 747, 777 et 787. Si d'autres sociétés se satisfieraient grandement des résultats de la société de Zaventem, celle-ci ne cache pas qu'elle a été touchée comme toutes les autres par trois facteurs: - Les retards pris par les grands programmes aéronautiques, tels Airbus A380 et A400M, mais aussi

Boeing 787, sur lesquels Asco est présente. Le début des productions plus régulières à partir de l'année en cours devrait commencer à porter ses fruits.

- Le taux très défavorable du dollar par rapport à l'euro. «Sur ce point, explique Christian Boas, nous avons mené une politique très active de couverture du taux de change qui, dans la situation actuelle, nous pro-

tège partiellement».

- Enfin, la pression de plus en plus vive sur les coûts, de la part des clients et en particulier de ceux qui sont handicapés par un dollar trop bas. Beaucoup d'efforts ont été réalisés à Zaventem dans cette perspective, mais également en Allemagne et au Canada où le taux de change se détériore.

Créée en 1954, Asco est aujourd'hui

Ciel chargé pour la Sonaca

Ce lundi, la Sonaca tiendra son assemblée générale pour valider les comptes de 2007 et le ciel sera un peu plombé. D'abord, parce que les perspectives pour l'année en cours ne sont pas favorables. Il est question d'une perte prévue de 23 millions d'euros. Pour 2007, on enregistre un léger bénéfice de 800 millions. Ensuite, parce que ces informations ont été données jeudi en conseil d'entreprise, sous le sceau de la confidentialité, ce qui semble un incitant majeur pour organiser les fuites. Lesquelles ont profité hier à nos confrères du «Soir». A l'heure où il faut négocier des emprunts bancaires, cela fait évidemment un peu désordre. Bien entendu, certains ne manqueront pas de faire le parallèle avec Asco qui se porte mieux, mais les deux sociétés ne sont pas totalement comparables. En particulier en

matière d'actionariat et peut-être aussi de culture syndicale régionale. Quand l'actionnaire est public, il est probablement plus ardu de prendre des décisions impopulaires que dans une entreprise familiale en Flandre. Voyez la tentative ajournée de délocalisation d'une partie de la production au Brésil en mars dernier. Malgré son plan de restructuration «Défi 2007» qui a déjà généré 50 millions d'EUR d'économies, la Sonaca souffre du taux du dollar, de la pression des clients sur les prix et des retards du programme A380. S'y ajoute la situation difficile du transport aérien international. Déjà, on craint des annulations auprès des grands constructeurs. Dans ces conditions, se posera une nouvelle fois la question de la recherche éventuelle d'un partenaire. Une question récurrente depuis sa création, faut-il le rappeler? **P.A.**

un spécialiste de réputation mondiale dans le domaine des métaux durs, tel le titane, ou l'aluminium. On trouve des pièces Asco sur les mécanismes de volets d'ailes d'avions, des supports-moteurs ou des trains d'atterrissage. Parmi ses clients, on compte les plus grands constructeurs mondiaux: Airbus, Boeing, Bombardier (avions Canadair et de Havilland), Embraer, mais

aussi, en aviation d'affaires, Cessna (Sovereign, C14), Gulfstream (550) ou Dassault (F7X). De plus en plus présente dès les stades d'études, de conception et de développement des grands programmes, Asco a pris la décision de porter de plus en plus d'attention au dépôt de brevets, une nouvelle source potentielle de revenus. **Patrick Anspach**

MARITIME MALGRÉ UNE NETTE AUGMENTATION DE L'EMPLOI

Croissance ralentie pour les ports flamands

La valeur ajoutée totale des ports flamands a augmenté moins vite en 2006 qu'au cours des deux années précédentes. La Banque Nationale de Belgique (BNB), qui mène chaque année une étude sur l'impact économique des ports, explique cette baisse de régime par la moins bonne prestation des sociétés d'armateurs, des producteurs de combustibles et de l'industrie chimique dans les ports d'Anvers et de l'industrie de transformation métallurgique gantoise.

Les ports représentent toutefois encore une part importante de l'économie flamande: respectivement 7% directement et 15,1% indirectement du PIB, soit une baisse de 0,5% par rapport à 2005. Des don-

nées plus récentes ne sont pas disponibles car la BNB se base sur les comptes annuels.

Les ports d'Anvers, Gand, Ostende et Zeebrugge ont enregistré une valeur ajoutée de 27,61 milliards d'euros en 2006. Ce chiffre est 2,5% supérieur à celui de l'année précédente. La croissance est toutefois moins forte par rapport à la moyenne des cinq dernières années (+5,1%).

La valeur ajoutée directe (9,1 milliards d'euros) du port d'Anvers est la plus importante, même si celle-ci a diminué de 2,1% en comparaison avec 2005. Le port de Zeebrugge a lui connu la plus forte hausse (+7,1%) à 838,8 millions d'euros. La rentabilité nette des entreprises

portuaires est également en recul en 2006, surtout à Anvers et à Gand, où elle reste encore remarquablement plus haute que la moyenne des entreprises belges, selon George Van Gastel, chef du département de micro-analyse à la BNB, qui a présenté l'étude.

Sur le plan de l'emploi, 2006 a été synonyme de croissance pour les ports flamands. L'emploi a fortement augmenté par rapport à la moyenne des années précédentes: +1,1% en 2006 contre +0,8% entre 2001 et 2006. On a dénombré au total 263.620 emplois (directs et indirects), soit une part de 12,1% sur l'entité de l'emploi en Flandre. Ces pourcentages sont aussi quelque peu plus élevés qu'en 2005. **◇**

Think Media et son patron condamnés

Le Tribunal correctionnel d'Anvers a condamné vendredi le patron de Think Media, Maurice De Velder, âgé de 49 ans, à trois ans de prison, une amende de 375.000 euros et une interdiction d'exercer sa profession pendant une période de 10 ans. Le juge a estimé que lui et ses sociétés avaient commis plusieurs faux, auxquels ils ont mêlé des avantages financiers illégaux. Le tribunal a condamné les trois sociétés du groupe Think Media - Think Media, Think Media Outdoor et De Vrije Pers - à des amendes de, respectivement, 100.000 euros, 75.000 euros et 10.000 euros. Il a également prononcé la confiscation de 1.265.380 euros. La survie de Think Media n'est cependant pas en danger, a réagi le groupe. Une partie du montant confisqué (802.608 euros) a déjà été versée sur un compte de la Caisse des dépôts et consignations. Ce qui signifie que le cash-out maximal du groupe atteint 650.000 euros. Il n'a pas encore été décidé si il ira en appel. **◇**

Cartel du carbure de calcium en Europe ?

La Commission européenne soupçonne l'existence d'un cartel dans le carbure de calcium et la poudre de magnésium, et a envoyé une lettre de griefs à plusieurs groupes qui y seraient impliqués. Les groupes concernés ne sont pas identifiés.

En janvier 2007, la Commission avait annoncé avoir mené des perquisitions dans quatre pays européens, dans les locaux de plusieurs

groupes chimiques soupçonnés de s'être entendus pour fixer illégalement les prix du carbure de calcium. Ces inspections avaient été menées en Allemagne, Autriche, Slovaquie et Slovaquie.

Le carbure de calcium et la poudre de magnésium sont principalement achetés par les industries métallurgiques et gazières. Les sidérurgistes les utilisent pour améliorer la qualité de l'acier. **◇**

Pré-accord social chez Citrique Belge

La direction et les syndicats du producteur d'acide citrique Citrique Belge ont conclu vendredi un projet d'accord sur le plan social d'accompagnement consécutif à la restructuration que la direction avait annoncée en avril dernier. Lundi, les deux parties s'étaient déjà entendues pour réduire le nombre d'emplois supprimés. L'accord sera soumis au vote du personnel jeudi prochain. Lors de

l'annonce de la restructuration, le chiffre de 45 emplois supprimés avait été annoncé. Il a été réduit à 38. Aucun licenciement sec ne devrait se produire.

La direction s'est aussi engagée à prendre des mesures afin de réduire la charge de travail. Les règlements financiers nécessaires sur les mutations, prépensions et autres ont été abordés durant la réunion de vendredi. **◇** *Belga*

